

DEPARTEMENT DU LOT

COMMUNE DE LIMOGNE EN QUERCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Arrêté n°67De police de circulation

Le Maire de la commune de LIMOGNE-EN-QUERCY (Lot),

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2212-2 et L 2213-1 ;

**Vu** le Code de la route ;

**Vu** le Code de la voirie routière ;

**Considérant** la demande en date du 02/07/2026, formulée par Mr Guillaume LANGLES, représentant l'entreprise EURL YJEAUX traitant des réseaux d'eaux - permettant d'effectuer un branchement en eau potable en agglomération D24 à l'intersection du chemin des crêtes- 46260 LIMOGNE-EN-QUERCY,

ARRETE

**Article 1 :** A compter du lundi 06 Juillet 2026 et jusqu'au vendredi 10 Juillet 2026, Mr Guillaume LANGLES, représentant l'entreprise EURL YJEAUX – traitant des réseaux d'eau, peut effectuer le branchement en eau potable rue de Vidailiac D24

**Article 2 :** La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'instruction ministérielle sera mise en place par l'entreprise EURL YJEAUX. L'entreprise veillera à préserver les droits des tiers. Elle sera en outre responsable de tous les dommages et accidents pouvant résulter des travaux.

**Article 4 :** Les éléments du domaine public communal ne devront faire l'objet d'aucune dégradation. Toute dégradation éventuelle est à la charge de l'entreprise EURL YJEAUX.

**Article 5 :** Le Maire et Le Chef de Brigade de Gendarmerie seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à LIMOGNE EN QUERCY, le 03/07/2026.

Affiché le 03/07/2026

Notifié au pétitionnaire le 03/07/2026

Le Maire,

Jean-Claude VIALETTE.

The image shows a blue circular official stamp of the Mayor of Limogne-en-Quercy. The stamp contains the text 'MAIRIE', 'LIMOGNE EN QUERCY', and '46260'. A blue ink signature is written over the stamp.